

le magazine

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS

MARS - AVRIL - MAI 2006 - N° 3

> Edito

Le 6 mars, j'ai eu le plaisir, au nom de la CAD, d'accueillir à Gayant-expo, le Préfet de région et les présidents et collaborateurs d'une vingtaine de communautés et de groupements intercommunaux venus de toute la région mais aussi de Belgique. Nos 400 invités représentaient un vaste territoire s'étendant de Courtrai à Cambrai et d'Hazebroeck à Maubeuge soit près de 4 millions de personnes. Il s'agissait pour nous tous de porter sur les fonts baptismaux, le projet d'Aire métropolitaine lilloise souhaité par l'Etat dans le but de constituer une puissante métropole transfrontalière capable de peser dans la compétition européenne en augmentant notre attractivité économique, culturelle, touristique mais aussi en s'imposant comme une référence dans des domaines aussi divers que la gestion de la ressource eau, l'urbanisme durable ou l'environnement.

J'ai depuis longtemps la conviction que c'est ce genre de projet ambitieux qui nous permettra de nous réunir au-delà de nos clivages, de nos frontières locales pour être plus forts ensemble, pour aller plus loin vers un mieux-vivre et cela pour chacun de nous.

Bien sûr, nous devons rester prudents et vigilants pour que cet immense projet ne se transforme pas en une nouvelle usine à gaz et que les plus petits y perdent leur spécificité au profit de la structure la plus importante. Cette nouvelle coopération ne peut donc se concevoir que dans le respect de tous, dans l'addition de nos forces et de nos complémentarités pour que nous soyons tous gagnants.

Nous sommes décidés à tenir pleinement notre place dans l'élaboration de ce projet d'aire métropolitaine. Et dans ce vaste chantier qui mobilisera nos énergies durant encore de longues années, le Douaisis entend être une force de propositions constructives notamment dans les secteurs stratégiques du transport, de l'eau, de l'habitat durable, de la trame verte et bleue. Nos ambitions sont à la hauteur du défi qui nous est lancé : donner à ce nouveau territoire une audience internationale porteuse d'espoir et de richesses à partager entre tous.



Jean-Jacques Delille

Président de la Communauté d'agglomération du Douaisis

Le Douaisis obtient une zone franche urbaine. C'est bon pour l'emploi !

> à lire en page 5

> sommaire

- > Formation : vers la création d'un CFA ?
- > Vie agricole : le Douaisis en mutation
- > DASRI : attention, ça peut piquer !
- > Archéo : vie et mort à Saint-Amé
- > Gayant Expo : et un, et deux et trois halls

p. 2

p. 3

p. 4

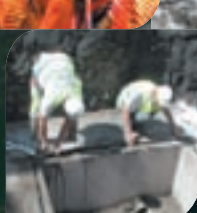
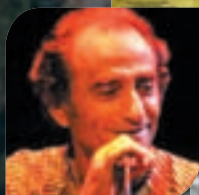
p. 7

p. 8

> **Jeu concours** <

**Gagnez un composteur,
une souris sans fil ou
un podomètre !!!**

bulletin de participation p. 4



LES BREVES DE LA CAD

→ Verre d'emballage
Trions bien, trions mieux

Tout le monde le sait : le verre d'emballage trié par les particuliers et collecté par le biais des bacs à verre ou des "cuboverres" connaît une seconde vie dans les verreries. Aujourd'hui en France, près de 90% du verre neuf sont en effet fabriqués à partir de produits issus du recyclage. Mais pour que cette transformation qui génère d'importantes économies de fuel et de matières premières (sable, carbonate de chaux et de soude), soit une réussite, elle exige une qualité de tri irréprochable. Voici donc quelques consignes de base qui permettront, si elles sont bien respectées, d'apporter à la collecte des produits verriers adaptés à un recyclage performant. En fait pour ne pas se tromper il suffit de retenir que

SEUL LE VERRE D'EMBALLAGE PEUT ÊTRE RECYCLÉ

On ne dépose donc dans les bacs et conteneurs à verre que les bouteilles, pots et flacons c'est-à-dire le verre d'emballage et surtout pas le verre armé, les pare-brise, les écrans de télévision, les ampoules électriques, le cristal, la vaisselle en verre, le verre culinaire (pyrex, duralex) le verre opaline, les miroirs et le verre non transparent ou teinté.



Pour pouvoir fabriquer du verre à partir de verre recyclé, il faut également s'interdire de déposer dans les bacs de la porcelaine, de la faïence, du grès, du carrelage, de la terre, des pierres, des graviers, du bois, du ciment et des métaux. Tous ces produits qui ne fondent pas dans les fours des verreries, sont indésirables et polluent le tri sélectif car leur mélange avec des verres d'emballage empêche toute production de verre de recyclage.

LES PREMIÈRES ASSISES DE LA COOPÉRATION SE SONT TENUES À GAYANT-EXPO

Un projet a germé, il ne reste plus qu'à l'enraciner

Gayant-expo et la Communauté d'agglomération du Douaisis accueillent lundi 8 mars les premières Assises de la coopération métropolitaine lilloise. A cette occasion, quelque quatre cents élus et représentants d'une vingtaine de structures intercommunales de France mais aussi de Wallonie et de Flandre belge s'étaient retrouvés au rivage Gayant où ils furent accueillis par le président Jean-Jacques Delille.

Cette assemblée d'élus, d'experts et de représentants des pouvoirs publics a planché toute la journée sur l'ambitieux projet de l'aire métropolitaine lilloise. De quoi s'agit-il ? Tout simplement –si l'on peut dire– de créer un nouveau territoire de coopération qui s'étendrait de part et d'autre de la frontière franco-belge et représentant une population de plus de 3,5 millions d'habitants. Ce projet né du souhait de l'Etat de favoriser la création de grandes métropoles capables



de s'inscrire dans le paysage européen, mobilise depuis plusieurs mois l'attention des élus et techniciens de toutes les communautés engagées dans ce long travail de réflexion. Ces assises douaisiennes voulaient à la fois démontrer que le processus de mobilisation des énergies était bien en marche et qu'on pouvait déjà dresser un premier bilan d'étape. Toutes les questions voire les inquiétudes générées par ce projet à la dimension extraordinaire n'ont certes pas toutes trouvé de

réponse à Gayant-expo mais la volonté de poursuivre la construction de cette aire de coopération paraissait unanimement partagée. Il est vrai que du succès de ce projet dépendra peut-être l'avenir de notre grande région. Une idée de coopération étendue a donc germé. Il revient à tous les acteurs du nouveau territoire d'enraciner leurs convictions et leur volonté de réussir. Et c'est d'ailleurs la pelle à la main (notre photo) que le

président Delille a invité l'ancien Premier ministre et président de la communauté urbaine de Lille Pierre Mauroy, le préfet de région Jean Aribaud, le président du conseil régional Daniel Percheron, la ministre belge Christiane Vienne, le député Marc Dolez et le maire de Douai Jacques Vernier à joindre le geste à la parole en plantant un Arbre de la coopération qui, lui-aussi, réclamera du temps pour s'épanouir et s'inscrire dans le paysage.

> retour à l'emploi

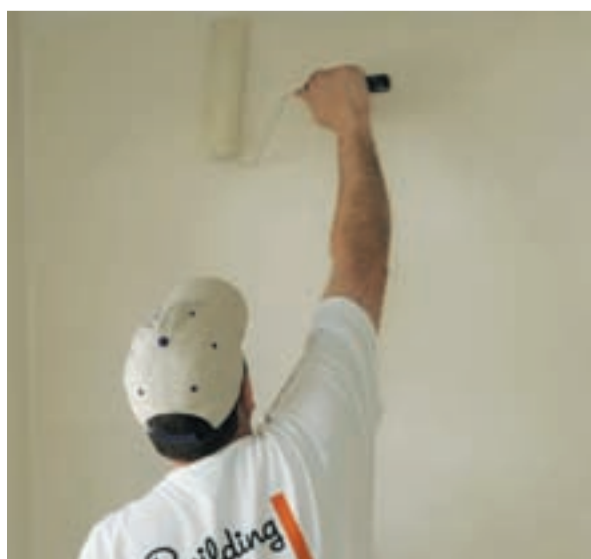
FORMATION EN ALTERNANCE

La CAD espère la création d'un CFA

A l'heure où le monde de la petite et moyenne entreprise mise de plus en plus sur la formation en alternance et où l'artisanat s'impose comme un des leviers les plus efficaces pour remettre en selle nombre des jeunes sortis non diplômés de l'appareil scolaire, la Communauté d'agglomération du Douaisis multiplie les démarches auprès de la Chambre de métiers et du Conseil régional pour obtenir la création, sur son territoire, d'un CFA (Centre de formation d'apprenti(e)s).

Un CFA est un établissement qui dispense l'enseignement général et la formation théorique du métier choisi par l'apprenti qui suit aussi des périodes en entreprise pour acquérir une formation professionnelle pratique. L'apprenti, âgé de 16 à 25 ans, titulaire d'un contrat de travail bénéficie du statut de jeune travailleur qui ouvre droit à un salaire, à une couverture sociale et à des congés payés.

Si ce projet voit le jour, le CFA souhaité par la Communauté d'agglomération du Douaisis sera principalement tourné vers les métiers du bâtiment. Pourquoi ce choix ? Certainement pas pour concurrencer les quelques formations déjà existantes mais parce que dans les années à venir, le secteur du bâtiment et des travaux publics va connaître une activité très soutenue ne serait-ce que par les grands projets immobiliers initiés par la CAD. Et aussi parce que les entreprises du bâtiment installées dans le Douaisis ne trouvent pas toujours dans notre territoire les professionnels souhaités. Elles se voient alors contraintes de les recruter à l'extérieur du Douaisis où pourtant le niveau de chômage reste élevé. La création d'un CFA sur le territoire de la CAD apparaît donc comme un outil de formation de grande proximité et de création d'emplois communautaires. Enfin avec ce CFA, la formation par alternance disposera dans le Douaisis d'une vitrine qui participera à la reconnaissance des métiers du bâtiment.



La première entreprise de France en quelques chiffres

Première filière de formation professionnelle avec, chaque année, 200.000 jeunes sous contrat d'apprentissage, l'artisanat prépare à plus de 250 métiers présents dans tous les secteurs d'activité et à tous les niveaux de compétence ce qui en fait une sorte d'université des métiers où le jeune apprenti peut s'épanouir avec la quasi-assurance de trouver un emploi en fin de formation.

On compte en France environ 860 000 entreprises artisanales soit encore 31% du total des entreprises. L'artisanat la "première entreprise de France" emploie 2,4 millions de personnes soit 10% de la population active française. Avec un chiffre d'affaires proche d'un milliard d'euros, l'artisanat est présent dans tous les secteurs et assure une gamme très large de débouchés pour les apprentis dont 75% trouvent d'ailleurs un emploi dès la fin de leur formation ou entament une formation complémentaire. Enfin un apprenti sur deux s'installe à son compte.

LE DOUAISIS AGRICOLE EN PLEINE MUTATION

L'avenir serait-il au biocarburant et à l'ail fumé des marais ?

Non, le territoire de la CAD n'est pas exclusivement une terre industrielle. Les zones rurales occupent, aujourd'hui encore, près de 40% de la superficie totale de la Communauté particulièrement au sud du territoire.

Le monde agricole est donc une composante essentielle du paysage économique d'un Douaisis très industriel. Cette imbrication monde rural-monde urbain est l'une des originalités du territoire et la CAD, l'une des rares communautés de France à avoir créé un poste de vice-président chargé des relations avec le monde agricole.

Henri Mascaux, le maire de Bugnicourt, lui-même agriculteur, remplit ce rôle d'interface, de "facilitateur" et en tous cas, de porte-parole écouté d'un monde paysan, lui-aussi, en pleine mutation.

Le Douaisis agricole n'échappe pas en effet à la tendance lourde constatée dans le reste du pays. Elle se résume à une érosion continue du nombre d'exploitants entraînant une augmentation de la taille de ce qu'il convient désormais de considérer comme des entreprises à part entière.

Assurer l'avenir économique de ces PME agricoles amène souvent les exploitants à réorienter leurs productions ou à développer des niches.

passer de 1 à 7%. Mais déjà aux Etats Unis, quelque 5 millions de voitures roulent au E85 un carburant révolutionnaire qui contient 85% d'éthanol !

Chez nous la culture des végétaux à des fins de production de biocarburants n'en est qu'à ses balbutiements et se présente pourtant déjà comme une alternative crédible au pétrole.

Plusieurs agriculteurs ont résolument choisi cette diversification en se lançant dans la production de colza et en investissant dans des presses à froid installées sur leurs



Produire son diesel vert

Sur le territoire de la CAD, certains misent sur les biocarburants, ce pétrole vert si précieux en ces temps de disette énergétique et de pénurie annoncée. Il est vrai que les prévisions ont de quoi donner le tournis. Actuellement en France, leur présence dans les carburants n'excède pas 2%. D'ici quatre ans, elle devrait tripler pour atteindre 10% en 2015 ! Pour l'éthanol nettement plus écologique et biodégradable que l'essence, obtenu lui après fermentation des sucres contenus par exemple dans le maïs ou la betterave, la progression s'annonce carrément verticale puisque sa présence dans un litre d'essence devrait, toujours à l'horizon 2010,

exploitations. Ils produisent une huile végétale qui peut être utilisée sur les engins agricoles en remplacement du diesel. L'huile de colza présente des qualités physico-chimiques très proches du gazole. Elle peut aussi entrer dans la composition des carburants propres (diester). Ce biodiesel ou diesel vert constitue un débouché plein de promesses pour les agriculteurs français puisqu'il est prévu de doubler les surfaces ensemencées en oléagineux d'ici 2008.

L'ail d'Arleux, labellisé ?

D'autres préfèrent valoriser des petites productions à forte valeur ajoutée. C'est le

cas de l'ail fumé d'Arleux pour lequel une procédure de labellisation est engagée.

Tout a commencé il y a deux ans avec la création du groupement des producteurs d'ail fumé d'Arleux et grâce au soutien du comité de la foire à l'ail et l'appui financier de la Communauté d'Agglomération. Une fois la structure et les financements en place, les premières démarches furent entamées avec comme point de mire le très recherché Label rouge, gage de débouchés commerciaux nationaux ; une opportunité pour une production qui, jusqu'ici, n'a pas dépassé les frontières de la grande région.

Mais en mairie du chef-lieu de canton, on ne veut pas brûler les étapes "La route est encore bien longue. Il faut compter souvent près de 10 ans avant de décrocher le fameux label" explique Patrick Masclat, le maire d'Arleux, conscient, lui aussi, de l'effet "booster" que provoquerait cette reconnaissance nationale.

Déjà dans les années 1800...

Pour l'instant, les premières "épreuves" ont été passées avec succès. Il fallut tout d'abord certifier que l'ail fumé d'Arleux pouvait se prévaloir d'une histoire de près de deux siècles.



Des écrits le prouvent : au début du XIX^e siècle, le fumage de l'ail à la tourbe des marais était déjà pratique courante en Val de Sensée.

Il fallut ensuite démontrer l'originalité du plant utilisé dans l'Arleusis, un ail rose de printemps qui se récolte à l'été (à l'inverse des autres régions de France qui cultive un ail violet d'hiver) et dont la variété reine se nomme le Gayant, évidemment. Une zone d'appellation géographique limitée fut définie : elle s'étend à l'Arleusis élargi. L'étude de marché entreprise dans la foulée confirma les planteurs dans leur espoir : il existe bien de vrais débouchés par un ail de qualité produit dans le respect strict de la tradition du fumage qui lui assure, rappelons-le, une conservation de près d'une année.

Aujourd'hui, les planteurs d'ail fumé qui ont adhéré au groupement régional Saveurs en Or, ont décidé de présenter leur dossier de labellisation devant les instances européennes. D'autres études et analyses suivront notamment sur les atouts gustatifs de l'ail fumé et les bienfaits du fumage à la tourbe. Mais sûrs de la qualité de leur produit, les planteurs d'ail sont prêts à relever tous les défis. La soupe à l'ail ? C'est leur potion magique !

LES BREVES DE LA CAD

→ **Froid, moi ? Jamais !** : près de 300 internautes du Douaisis bénéficient déjà gratuitement des alertes météo que leur envoi directement, dans leur messagerie personnelle, la jeune société Agate basée sur le parc d'activités de Douai-Dorignies et spécialisée dans la prévision météorologique. Pour profiter de ce vrai cadeau offert par la CAD à tous les habitants de son territoire



qui disposent d'un ordinateur et d'une liaison internet, il suffit d'accéder au site de la Communauté d'agglomération du Douaisis (www.douaisis-agglo.com) de cliquer sur la rubrique alerte météo et de s'inscrire. Et plus jamais cette année vous ne serez surpris par une vague de froid, un coup de vent, une tempête ou de fortes pluies.

→ **Déménagement** : le service archéologie préventive de la CAD, l'une des rares communautés d'agglomération de France à s'être dotée d'une telle compétence, s'appête à quitter ses locaux pour le moins spartiates de l'ancien hôpital militaire de Douai pour s'installer dans



une partie de l'ancien entrepôt EDF sur le parc d'activités de Douai-Dorignies. Racheté par la Communauté d'agglomération, ce vaste bâtiment rebaptisé Centre technique communautaire (CTC) sert déjà de magasin pour le service des déchets qui y stocke les poubelles en attente de distribution et autre contenants avant d'y regrouper à l'automne ses équipes de maintenance mobiles. C'est à la même époque que le service archéologique s'installera dans ses nouveaux locaux avec quelque cinquante tonnes de "souvenirs" des fouilles passées qui font l'objet d'exploitations scientifiques.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La CAD va aménager un terrain de "grand passage"

Permettre aux gens du voyage de se retrouver à l'occasion d'une fête traditionnelle, d'une célébration religieuse ou de grandes foires (des événements qui font converger chaque année, dans le Douaisis des centaines de non sédentaires), voilà l'idée qui sous-tend le projet d'aménagement d'une aire de grand passage sur la longue bande de terrain située entre la rocade sud (RN 421) et l'usine Renault ; un emplacement bien connu des gens du voyage qui en ont fait un point de chute régulier.

Régulier certes mais absolument pas aménagé pour accueillir décemment durant quelques jours, une foule de grands voyageurs et leurs attelages motorisés.

Les élus de la CAD ont donc décidé en concertation avec l'usine Renault d'aménager un espace capable d'accueillir, dans de bonnes conditions, ces familles jusqu'ici condamnées à pratiquer le stationnement sauvage.

Dans ce projet, il ne s'agit pas de créer une aire d'accueil avec équipements lourds (sanitaires, salle de jeux voire salle de classes, laverie),

où les gens du voyages peuvent séjourner de longues périodes, durant l'hiver par exemple. L'aire de grand passage comme les textes officiels la définissent, doit être capable d'accueillir jusqu'à 200 caravanes et se situer près d'un grand axe routier mais retirée des zones urbanisées. Elle n'est pas gérée par un concierge ni ouverte en permanence.

Le projet porté par la Communauté d'agglomération devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année.



> ÉCLAIRAGE

Combien ?

En France, environ 150 000 personnes ont choisi un mode de vie nomade. Le Douaisis est situé sur les grands axes de déplacements des gens du voyage.

Quel accueil ?

On distingue deux types d'équipements d'accueil pour les "grands circulants" : l'aire d'accueil et l'aire de grand passage. Cette dernière est réservée à des rassemblements allant de 50 à 200 caravanes et pour une durée de stationnement qui ne dépasse pas une à deux semaines. Son aménagement reste sommaire (un point d'eau, des bennes à ordures voire des toilettes mobiles). L'aire de petit passage comme son nom l'indique, remplit les mêmes fonctions mais pour des rassemblements moindres.

L'aire d'accueil est destinée, elle, à accueillir les itinérants pour des séjours pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois mais sans sédentarisation.

Capacité d'accueil : entre 15 et 50 places. Son aménagement doit assurer des conditions de vie normales : douches et sanitaires en dur, collecte régulière des ordures ménagères tout comme des actions socio-pédagogiques et de scolarisation. La gestion des arrivées et départs est gérée, par exemple par un gardien. C'est ce type d'équipement qui sera réalisé aux limites de Sin et Dechy.

> pied à terre

TRIONS BIEN NOS DÉCHETS

La planète nous dira merci

Pourquoi trier ses déchets ménagers ?
Pourquoi séparer les ordures des autres rebuts valorisables ?

Tout simplement pour protéger notre environnement. En effet beaucoup de nos déchets quotidiens peuvent connaître une seconde vie grâce à leur recyclage ce qui évite le gaspillage de matières premières et les pollutions, notamment visuelles. Pratiquer méthodiquement le tri sélectif permet de réduire de manière sensible le contenu de nos poubelles donc les volumes qui finissent dans les camions des éboueurs et qu'il faut ensuite aller enfouir dans les décharges ou brûler dans les incinérateurs. Ces opérations d'élimination sont fort coûteuses pour la collectivité et donc le contribuable et il faut savoir que le prix du traitement va inexorablement poursuivre sa hausse. Trier c'est donc aussi un geste économique. Bien éliminer ces déchets c'est enfin savoir utiliser tous les équipements, comme les déchèteries, mises à la disposition gratuites des habitants de la CAD, et c'est, du même coup, en finir avec les dépôts sauvages qui enlaidissent la nature, remplissent les fossés, défigurent les recoins de rues, encombrant les trottoirs.



Equipés de bacs, cagettes ou sacs destinés à la collecte sélective, tous les habitants de la CAD peuvent être des acteurs efficaces du tri sélectif et participer ainsi à la protection de leur environnement. Les gestes simples du tri participent aussi au principe de développement durable ne serait-ce qu'en permettant le recyclage des matières premières ce qui en réduit le coût et préserve la ressource pour demain. Trier est donc un geste écocitoyen essentiel et facile à adopter, il suffit d'un peu de conviction. Le reste est affaire de réflexes.

Incredable mais vrai

Les raisons de bien trier sont donc nombreuses, en voici d'autres qui parlent d'elles-mêmes (source : Eco-emballages).

En recyclant 26 316 bouteilles en plastique (1,5 l) on fabriquera 780 couettes et 1 950 pulls en textile polaire. Economie : 830 litres de pétrole.

En recyclant 10 989 boîtes de conserve en métal, on pourra obtenir 19 caddies de supermarché mais aussi 1 229 boules de pétanque. Economie : une tonne et demie de minerai de fer.

En recyclant 34 462 briques alimentaires (type Tetra pack) on peut fabriquer 964 rouleaux de papier peint et 6 750 rouleaux de papier hygiénique.

"Y A CAD D'MANDER"

MME HAUTERS DE DOUAI
Pourquoi la CAD distribue-t-elle encore à Douai des sacs poubelles en plastique plutôt que des contenants rigides ?

Douai est la seule des 35 communes de la CAD à avoir choisi la collecte en sac des déchets ménagers et des produits de recyclage, un choix bien antérieur à la création de la CAD et qui s'explique par le type d'habitat d'une ville centre. En effet, il est souvent difficile voire impossible pour des occupants d'appartements de disposer de la surface nécessaire pour stocker des poubelles ou des bacs à déchets. Résultat : ces contenants restent à l'extérieur des habitations ou des immeubles locatifs privés. Cet encombrement permanent des trottoirs avec ces alignements de poubelles outre son aspect inesthétique est risqué d'insécurité notamment pour les piétons. Les sacs en plastique constituent donc une réponse adaptée à un habitat urbain : leur stockage n'exige pas de grandes surfaces et lorsque les horaires et jours de collecte sont respectés, l'encombrement des trottoirs est limité dans le temps. A noter que ces sacs plastiques sont eux-mêmes des produits issus du recyclage des déchets ce qui explique leur aspect parfois granuleux. Quant à l'utilisation de sacs poubelles bio dégradables parfois évoquée, il existe bien des contenants fabriqués à base d'amidon de maïs mais comme leur nom l'indique ils se dégradent rapidement ce qui rendrait alors impossible toute distribution annuelle des sacs et leur stockage en milieu humide. Précisons enfin que les immeubles collectifs équipés d'un local poubelles sont dotés, eux, de contenants rigides de grande contenance.

> précaution

COLLECTE DES "DASRI"

Le monde médical se pique de le savoir...

DASRI comme "déchets d'activités de soins à risques infectieux".

Sous ce vocable sont classés tous les résidus d'activités de soins piquants, tranchants, coupants comme par exemple les seringues à usage unique, les aiguilles de perfusion, les lames et autres scalpels.

Autant de déchets en provenance du secteur médical et paramédical qui, on le devine aisément, ne peuvent finir dans les sacs poubelles sans risquer de blesser voire d'infecter le personnel chargé de la collecte ou du tri des déchets en sac.

La CAD compétente depuis 2002 en matière de collecte et de traitement des ordures ménagères fut l'une des premières collectivités de France à se préoccuper de ce danger potentiel. Elle reprit à son compte l'initiative lancée, dès 1999, par la ville de Douai pour l'étendre aussitôt à l'ensemble des 35 communes de son territoire.

Grâce à ce service, les médecins, acuponcteurs, infirmiers, pédicures et podologues mais aussi les tatoueurs, les associations de patients en automédication, les réseaux de

soins, les vétérinaires, et depuis peu les pharmaciens sont invités à signer une convention avec la CAD. Aux termes de celle-ci des mini-containers à "piquants, tranchants, coupants" sont mis à leur disposition et dans lesquels ils peuvent glisser tous leurs déchets à risques infectieux. Rappelons au passage que la loi fait obligation aux professionnels de santé de faire collecter et éliminer leurs déchets d'activités de soins.

Ces containers qui s'auto-verrouillent une fois remplis, sont collectés lors d'une permanence tenue tous les mardis dans un local dédié situé au 148, rue des Foulons à Douai.

Ce service gratuit, le seul proposé par une collectivité du Nord-Pas-de-Calais, répond à une réelle attente des professionnels de santé puisque chaque mois, quelque deux cents mini-containers sont distribués, collectés et éliminés. Leur destruction est réalisée dans une unité de traitement agréée.

Cette collecte répond parfaitement à l'attente du monde médical puisque sur les quelque 200 professionnels de santé du territoire, 150 ont déjà signé la convention.



LES BREVES DE LA CAD

→ VNF : par décret paru au Journal Officiel en date du 14 février et sur proposition du ministre des Transports Gilles de Robien, Patrick Masclet, maire d'Arleux et vice-président de la Communauté d'agglomération du Douaisis a été nommé administrateur de Voies Navigables de France (VNF).



L'occasion pour cet élu, par ailleurs conseiller régional et président de l'association des maires du Nord, de suivre au plus près l'état d'avancement du dossier de la future liaison fluviale Seine-Nord-Europe dont le tracé traversera le territoire communautaire.

→ A vos Mags, prêts ? : près de 600 lecteurs (588 précisément) ont participé au jeu-concours organisé à l'occasion de la publication du N° 2 du Magazine de la CAD. Comme d'habitude, il suffisait de lire attentivement les articles publiés pour trouver les quatre bonnes réponses. Plus de 85% des participants ont fait preuve d'un bon esprit de déduction. Dame Chance a fait le reste puisque après tirage au sort, une cinquantaine de gagnants se sont vus décerner une station météo, un composteur de jardin ou une clé USB. Bravo à tous ! Vous aussi, vous aimeriez faire partie des prochains lauréats ? Alors rien de plus simple : lisez bien ce nouveau Mag, participez à notre jeu-concours et croisez les doigts...

> JEU-CONCOURS

Lisez bien Le Magazine... et gagnez
15 composteurs, 10 souris sans fil ou 15 podomètres !!!

Gagnez un composteur, une souris optique sans fil ou un podomètre en lisant Le Magazine de la CAD ! Incroyable bonne nouvelle, non ? Et pourtant rien de plus facile. Il suffit en effet de répondre correctement aux quatre questions posées ci-contre.

Pour trouver les solutions, là encore, rien de bien compliqué puisque les bonnes réponses se trouvent dans les articles publiés dans ce numéro du Magazine. Alors bonne lecture et bonne chance. Pour participer à ce jeu-concours, il suffit de découper et de déposer le bulletin de participation sans oublier d'y inscrire votre adresse et votre numéro de téléphone et ce, avant le 15 mai 2006 dans les CADBOX, ces urnes disposées dans le hall d'accueil des 35 communes de la CAD, ou de l'envoyer à l'adresse suivante :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISSIS - JEU CONCOURS LE MAGAZINE
746, rue Jean-Perrin - BP 300 - 59351 DOUAI

BULLETIN DE PARTICIPATION

1 Quelle est la longueur en kilomètres des cours d'eau et fossés que la CAD entretient ?
 45 130 548

2 En 2015, le pourcentage d'éthanol dans le carburant sera de :
 3% 5% 10%

3 Que signifie l'acronyme DASRI ?
 Déviation à sortie routière inversée
 Déplacement autorisé sur réseau inondé
 Déchets d'activités de soins à risques infectieux
 Domaine agricole soumis aux règlements internationaux

4 En recyclant 10 989 boîtes de conserve, combien de boules de pétanque peut-on fabriquer ?
 623 895 1229

Merci de cocher le cadeau que vous aimeriez recevoir
 Un composteur
 Une souris optique sans fil et son tapis
 Un podomètre

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

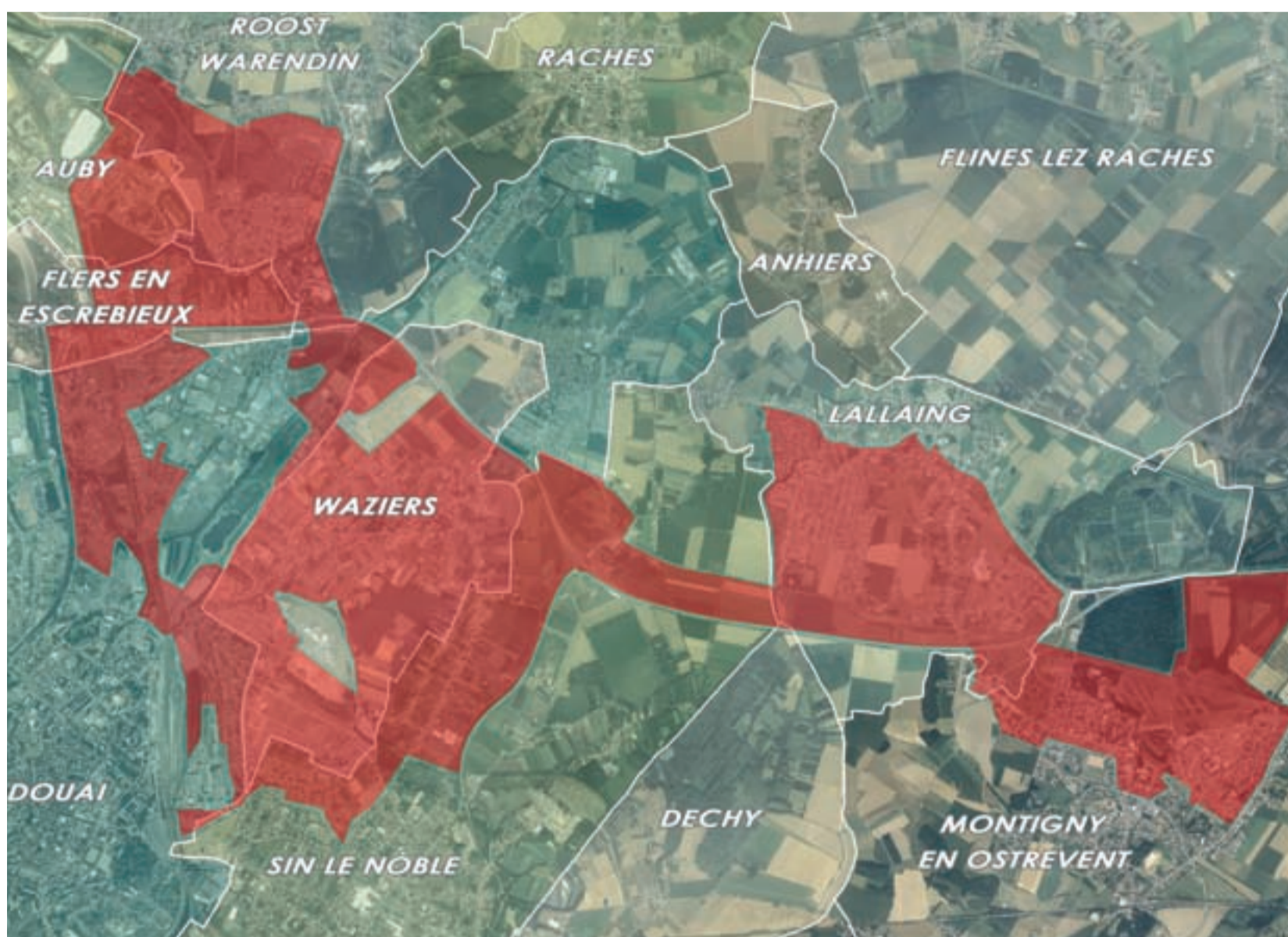
TELEPHONE :

Un tirage au sort sera effectué parmi tous les auteurs de quatre bonnes réponses. Les lauréats seront personnellement informés des conditions de retrait de leur lot. Règlement disponible chez M^e Meyer, huissier de justice rue Gambetta à Douai.

LE DOUAISIS OBTIENT UNE ZONE FRANCHE URBAINE

JEAN-JACQUES DELILLE, PRÉSIDENT DE LA CAD

“C'est une chance historique. À nous de la saisir pleinement !”



En rouge, le territoire concerné par la Zone Franche Urbaine du Douaisis (périmètre pouvant faire l'objet d'éventuelles corrections)

Le comité interministériel sur la ville présidé par Dominique de Villepin a officialisé, le 10 mars, la création de quinze nouvelles zones franches urbaines dont celle présentée par la Communauté d'agglomération du Douaisis.

Cette décision, on le devine, a suscité une énorme satisfaction chez les élus et dans les services de la CAD qui, depuis des mois, s'étaient mobilisés avec beaucoup d'énergie pour défendre ce dossier et convaincre Matignon et les services de Jean-Louis Borloo, le ministre de la Cohésion sociale. Pour la CAD l'obtention de cette zone franche était à la fois une nécessité impérieuse pour le Douaisis où le tissu industriel montre des signes d'essoufflement mais aussi un outil fédéra-

teur d'énergies, un bol d'oxygène pour le développement économique et l'emploi pour les années à venir.

Le président Jean-Jacques Delille, ne cache pas son enthousiasme et son optimisme quant aux retombées favorables que cette zone franche ne manquera pas de générer dans tout le Douaisis.

“En bénéficiant, pour au moins cinq ans, d'exonérations fiscales et sociales exceptionnelles, notre zone franche urbaine placée au cœur de quartiers en souffrance devrait attirer nombre de porteurs de projets et de créateurs d'emplois. C'est une chance pour le Douaisis ! Une chance que je n'hésite pas à qualifier d'historique car si nous savons la saisir pleinement, l'avenir de ces quartiers en difficulté et de leur population sera transformé. De nombreux exemples de ZFU créées dans le passé nous démontrent les effets bénéfiques exercés sur l'emploi de proximité mais aussi sur l'image de ces quartiers, leur environnement et le mieux-être des populations. Avec cette ZFU, la CAD dispose désormais d'un outil performant de reviv-

italisation de quartiers injustement défavorisés. Depuis l'annonce de cette bonne nouvelle, les élus et les services de la CAD redoublent d'efforts pour que la ZFU soit opérationnelle dès l'été. C'est une priorité absolue pour la Communauté d'agglomération de Douai car au-delà de la nécessaire revitalisation économique de ces quartiers, il s'agit surtout de redonner de l'espoir à leurs habitants”.



EXPLICATIONS

Qu'est-ce qu'une Zone franche urbaine (ZFU) ?

La zone franche urbaine ou ZFU est un quartier de plus de 10 000 habitants situé dans une zone dite sensible ou défavorisée et auquel le gouvernement a décidé d'attribuer des moyens exceptionnels pour favoriser sa revitalisation économique.

Les critères d'éligibilité sont définis par le taux de chômage local, la proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme, le potentiel fiscal de la commune et la proportion de jeunes de moins de 25 ans dans la population totale.

Pour rappel :

taux de chômage sur le territoire de la CAD : 14,7%
Proportion des moins de 25 ans dans la population totale : 42% dont la majorité est au chômage et trop souvent sans formation.

Le périmètre retenu :

les faubourgs de Dorignies et de la Clochette à Douai, les anciennes cités minières de Bellefrière à Roost-Warendin, de Pont-de-la-Deule à Flers-en-Escrebieux, des Asturies à Auby, du Bivouac à Sille-Noble et de Notre-Dame à Waziers ainsi que le centre ville de Lallaing et sa cité du Bois-Duriez. A noter que le périmètre de la ZFU soumis à l'approbation des pouvoirs publics englobe également deux secteurs situés hors CAD et concernant des quartiers de Pecquencourt (cité Barrois) et de Montigny-en-Ostrevent.

Principe général :

L'Etat accorde des exonérations fiscales et sociales aux petites entreprises (50 emplois au maximum) présentes ou qui s'implantent à l'intérieur du périmètre de la ZFU. Ces PME s'engagent à réserver au moins un tiers de leurs embauches ou de leurs emplois à des habitants issus de quartiers classés en ZUS (zones urbaines sensibles) situés dans l'agglomération.

Exonération à 100% :

les entreprises implantées ou devant s'implanter dans ces quartiers bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales (taxe professionnelle, taxe foncière sur les propriétés bâties, impôt sur le revenu ou sur les bénéficiaires, charges patronales) durant cinq ans. A la condition de ne pas employer plus de 50 salariés et de ne pas dépasser certains plafonds en matière de chiffre d'affaires. A noter que pour les entreprises déjà implantées dans le périmètre de la ZFU avant la création de la zone franche, il est prévu des exonérations fiscales et sociales. A l'issue des cinq ans, l'entreprise bénéficie d'une sortie progressive de l'ensemble des exonérations fiscales et sociales qui peut s'étaler entre trois et neuf ans selon qu'elle emploie plus ou moins de cinq salariés. A noter que les associations présentes ou qui s'implantent en ZFU bénéficient de la même exonération des cotisations sociales patronales que les entreprises.

Historique :

85 ZFU ont déjà été créées depuis 1997 dont une petite dizaine dans la région (Saint-Pol-sur-Mer, Calais, Lille-Loos, Valenciennes-Anzin-Beuvrages, Maubeuge, Roubaix-Tourcoing, Hénin-Courrières). Après la création de quinze nouvelles ZFU annoncées le 10 mars dont celles de Douai, Hem et Denain, le nombre total de ZFU est porté à 100 dont 11 pour notre région.

Bilan :

entre 1997 et 2001 dans les 44 premières ZFU créées, l'aide publique accordée aux entreprises installées en zone franche avait permis de multiplier par deux, le nombre d'entreprises et par trois, le nombre d'emplois. L'objectif est de créer 100 000 nouveaux emplois d'ici 2010.

Effets recherchés :

non seulement la ZFU permet de redynamiser le tissu économique et commercial de quartiers en difficulté mais elle participe à la transformation de l'habitat, à l'amélioration de la desserte et des moyens de transport, au renforcement des services publics de proximité.

Le magazine de la communauté d'agglomération de Douai est une publication trimestrielle de la CAD

746, rue Jean-Perrin - ZI Dorignies - BP 300 - 59351 Douai cedex - Tél. 03 27 99 89 89 - Fax 03 27 99 89 00 - www.douaisis-agglo.com
Périodique gratuit - Distribution toutes boîtes

Tirage : 70 000 exemplaires
ISSN : 1778-9850
Dépôt légal : à parution
Directeur de la publication : J.-J. Delille
Directeur de la rédaction : Ch. Poirret
Rédacteur en chef : J.-P. Eeckeman

Ont également collaboré à ce numéro : P. Gaumeton, Emmanuelle Theyrez, C. Delaby, B. Descamps et les services de la CAD
Maquette et mise en page : BR Consultants (03 20 06 25 25)
Photos et illustrations : Service communication de la CAD et Fotolia
Impression : Imprimerie Commerciale Douai
Distribution : Médiapost



Une charte qualité pour protéger notre environnement et conjuguer écologie et économie

L'inauguration de l'unité de traitement des sables à l'usine d'épuration du Fort-de-Scarpe à Douai, le 24 janvier, a été aussi l'occasion pour le président Jean-Jacques Delille et Michel Drousseau, vice-président chargé de la Qualité ont co-signé une "charte qualité environnement" avec les deux partenaires de la CAD en matière d'assainissement ; à savoir la Société des Eaux de Douai et la SOGEA-Nord respectivement chargées de l'exploitation des réseaux et de l'usine d'épuration, et représentées par Yves Bourgeois et Didier Haegel.

Ces parafes sont venus officiellement confirmer les engagements pris et tenus

depuis des années par les trois signataires, tous titulaires de certifications qualité et environnementales (ISO 9001 et ISO 14001). Aux termes de cette charte, les trois partenaires s'engagent à assurer une desserte de qualité des réseaux de collecte et de transport, une bonne épuration des eaux usées, une diminution des rejets d'eaux pluviales propres dans le réseau public et à améliorer la qualité des milieux récepteurs pour prévenir tout risque de pollution. Enfin la CAD veille à conjuguer écologie et économie en misant sur l'amélioration continue du service rendu au public.



LES BREVES DE LA CAD

→ **Rencontre avec le président :** Vous souhaitez rencontrer le président de la Communauté d'agglomération du Douaisis ou ses plus proches collaborateurs pour soumettre un projet, faire part d'une remarque, d'une suggestion, d'une critique ? C'est tout à fait possible, il suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de son cabinet. Tél. 03 27 99 21 40.



→ **Vœux :** La première cérémonie d'échanges de vœux communautaires organisée par la CAD a réuni à Gayant-expo quelque 400 élus, chefs d'entreprises et personnalités du territoire. Ce fut l'occasion pour le président Jean-Jacques Delille de présenter les grands projets qui émailleront l'activité de la communauté d'agglomération en 2006, et d'insister sur la volonté de la CAD d'amplifier le développement économique du Douaisis et donc d'améliorer la situation de l'emploi. Autre priorité affichée : la mise en place d'une politique déterminée en matière d'habitat. Le président Delille ne manqua pas de rappeler l'inadéquation entre l'offre et la demande. Il manquera aujourd'hui quelque 5 000 logements sociaux pour satisfaire les besoins estimés. Et l'objectif pour la CAD est de participer à la mise en construction de plus de 15 000 logements d'ici vingt ans, et cela dans toutes les catégories.

→ **Roost-Warendin :** Après avoir occupé pendant 21 ans le fauteuil de maire de Roost-Warendin,



Yves Dhainaut a quitté ses fonctions de premier magistrat. C'est son premier adjoint Lionel Courdavault qui a été désigné le 8 janvier par le conseil municipal pour lui succéder. Rappelons que le nouveau maire de Roost-Warendin n'est pas un inconnu dans le paysage politique de l'agglomération. Lionel Courdavault est notamment vice-président de la CAD en charge du contrat d'agglomération. Il préside le syndicat mixte du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) "Grand Douaisis", structure de réflexion et de propositions en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire et préside aux destinées de Gayant-expo. Nos remerciements à Yves Dhainaut et tous nos vœux de réussite à Lionel Courdavault

→ **Développement durable :** Avec la nouvelle unité de traitement des sables de Fort-de-Scarpe, la notion de développement durable trouve une nouvelle illustration à la CAD. En effet cette installation relave et épure les produits sableux récupérés lors du curage des réseaux d'assainissement qui, jusqu'ici, étaient mis en décharge. Désormais une fois relavés et débarrassés de tous les rebuts parasites, ces sables sont réutilisés pour



comblent les tranchées creusées lors de travaux d'assainissement. Voilà qui évitera d'avoir recours à des produits de sablières beaucoup plus coûteux et dont la ressource sera préservée d'autant. Enfin autre argument non négligeable : le financement de cet équipement (2,6 millions d'euros) a profité d'un montant de subventions important puisque supérieur à 60% de la dépense totale. Comme quoi développement durable et bonne gestion financière ne sont pas antinomiques.

> que d'eau, que d'eau

ENTRETIEN DES COURS D'EAU DE LA CAD

Onze créations de postes



Depuis le 1^{er} janvier, la Communauté d'Agglomération du Douaisis assure l'entretien et la gestion du réseau des fossés et cours d'eau de l'ensemble des 35 communes de son territoire et non plus seulement des huit communes de l'ancien SIADO intégré désormais à la CAD. Cette extension a du même coup fait passer le linéaire de cours d'eau à entretenir de 45 à 130 km. Ce déploiement se fera uniquement sur la partie du réseau classée "d'intérêt communautaire" c'est à dire sur les cours d'eau et fossés où les risques de débordements peuvent causer des dégâts. Pour répondre à cet accroissement de la charge de travail, les moyens humains et matériels de l'équipe des cantonniers de rivière ont très sensiblement été renforcés. A la fois pour poursuivre l'entretien courant des cours d'eau déjà gérés mais aussi pour assurer le rattrapage d'entretien et les restaurations de berges dans les autres communes.

Pour ce faire la CAD a recruté un agent de maîtrise issu de la fonction publique territoriale et dix cantonniers en Contrat Avenir qui sont venus renforcer l'équipe actuelle composée de cinq cantonniers et d'un technicien. Le parc matériel sera lui aussi renforcé avec notamment l'achat d'un deuxième tracteur, d'un second bras de fauche articulé, d'une deuxième camionnette.

Développement durable

L'objectif de ces chantiers d'entretien est de maintenir le bon écoulement des cours d'eau tout en préservant leur intérêt écologique et paysager. C'est ce que les spécialistes appellent "la gestion différenciée des espaces verts", un compromis entre la gestion conservatoire où la nature se développe sans intervention humaine, et la gestion ornementale des espaces verts où tout est contrôlé (tontes répétées, plantations d'espèces choisies...). La gestion différenciée des espaces verts s'inscrit dans le concept du développement durable. C'est pourquoi, par exemple sur la Scarpe Moyenne, l'intégralité de la berge n'est pas fauchée. En pied de berge, l'équipe laisse se développer les herbes naturelles, c'est l'ourlet herbeux. Il permet de conserver la biodiversité de la flore, sert de refuge notamment aux insectes, de source de nourriture aux poissons, et participe au maintien des berges par son système racinaire.

> "Y A CAD D'MANDER"

M. MONCHAUX DE CUINCY

"Pourquoi la CAD crée-t-elle de nouveaux parcs d'activités alors que ceux qui existent ne sont que partiellement occupés ou que des usines et entrepôts restent vides pendant des années ?"

Lorsque la Communauté d'agglomération crée un nouveau parc d'activités, - on en dénombre actuellement 21 sur le territoire de la CAD - c'est toujours pour répondre à une attente exprimée ou pressentie des investisseurs. Chaque fois qu'un projet d'implantation se précise, la CAD doit être en mesure de proposer immédiatement un terrain, un bâtiment ou des bureaux en adéquation avec les besoins exprimés par l'investisseur qui entend s'installer sur un site qu'il aura lui-même choisi mais pas forcément là où on aimerait le voir s'implanter. Il faut donc être capable d'anticiper la demande et disposer en permanence de réserves foncières ou de surfaces tertiaires disponibles. Voilà pourquoi certains terrains peuvent rester inoccupés.

L'aménagement d'un parc d'activités ne se fait pas au hasard mais tient compte de son positionnement géostratégique. Il est aisé de comprendre que les entreprises préfé-

reront le plus souvent s'installer à proximité des voies de liaison rapides ce qui facilitera leurs échanges en réduisant notamment les temps de transports et donc leur coût. D'autres apprécieront la proximité de la voie d'eau... Dans un secteur durement touché par le sous-emploi il est du devoir de la Communauté d'agglomération de tout faire pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises génératrices de postes de travail. Tout faire mais pas n'importe comment. C'est pour cela que le souci de développement durable irrigue tous les projets de la CAD. Enfin si la création d'un parc d'activités oblige la réaffectation de certaines terres agricoles, rappelons que près de la moitié des parcs d'activités existants a été aménagée sur des friches industrielles laissées le plus souvent par les ex-Houillères (Bonnel, Déjardin, Saint-René, Dorignies).



PAS DE RÉPIT POUR LES FOUILLEURS

Archéologues par tous les temps

L'hiver n'a rien d'une saison morte pour les équipes du service d'archéologie préventive de la Communauté d'agglomération. Rapports sur les sites explorés, nettoyage et assemblage des pièces découvertes, et même chantiers de fouille...

Ils sont une soixantaine d'archéologues qui travaillent à la préservation et à la restitution de ce patrimoine retrouvé, à l'intérieur mais aussi à l'extérieur, malgré la pluie qui transforme l'argile en boue, et le gel qui rend difficile l'utilisation des outils. "Nous avons deux fouilles en cours, explique Pierre Demolon, directeur du service d'archéologie de la CAD. Une à Douai, à l'îlot Notre-Dame, et une autre sur le parc d'activités du Luc à Dechy. Notre travail n'est pas défini en fonction de nos souhaits, mais de ceux des aménageurs. Il peut donc y avoir des fouilles toute l'année."

L'archéologie ne s'arrêtant pas à la seule découverte d'un site, une autre équipe s'occupe, en intérieur cette fois, à rédiger les rapports qui décrivent l'ensemble de la fouille, et à procéder au nettoyage et au collage des éléments. "L'année 2005 a été très dense, continue Pierre Demolon. Nous avons fini la fouille de la place Saint-Amé, mais il y a eu aussi une motte féodale et sa basse-cour à Bugnicourt, des fermes gauloises et gallo-romaines à Flers et à Douai, des éléments d'un village médiéval à Aubry et une villa romaine à Hordain ..."

A titre d'exemple, 2 500 m² ont été explorés sur le site de la collégiale Saint-Amé, et 1 065 squelettes y ont été mis au jour. Il s'agit maintenant pour les archéologues et anthropologues de nettoyer et de numérotter les ossements, puis de mener les études qui permettront de mieux connaître les populations exhumées. Pour les objets, leur reconstruction facilite la datation mais aussi précise les modes de vie de nos ancêtres.

Et ainsi nous rappelle que depuis la nuit des temps, des femmes et des hommes ont vécu là où nous vivons, et ont laissé des traces de leur passage.



Qu'est-ce que l'archéologie préventive ?

Les équipes du service d'archéologie préventive de la CAD interviennent quand une opération d'aménagement risque de porter atteinte au patrimoine (construction d'un lotissement, d'un immeuble, d'une route ou d'une entreprise). Par convention avec les services de l'Etat, les archéologues instruisent les permis de construire pour donner un avis sur la nécessité d'établir un diagnostic. Ensuite, c'est l'Etat qui prescrit ou non la fouille. Il existe vingt services d'archéologie préventive en France. La CAD est la seule communauté d'agglomération à avoir choisi cette activité parmi ses missions officielles



Vie et mort à la Collégiale Saint-Amé

Un millénaire d'histoire douaisienne mis au jour



Seize mois de fouilles minutieuses, 2 500 m² de terrain retournés à la pointe de la truelle, 1 065 sépultures dégagées et des centaines d'objets nettoyés à la petite brosse...

La campagne de fouilles menée place Saint-Amé à Douai par le service archéologique de la

Communauté d'agglomération du Douaisis est exceptionnelle à plus d'un titre. Non seulement par sa durée, par la richesse et l'intérêt historique de ses résultats mais aussi par la possibilité ainsi offerte de percer un millénaire d'histoire douaisienne.

En effet l'espace constitué par la place Saint-Amé et ses abords immédiats (l'ancienne fonderie de canons occupée aujourd'hui par le foyer-résidence pour personnes âgées "La Fonderie"), certes,

aujourd'hui à l'écart du centre ville, est considéré comme le berceau de la première urbanisation douaisienne (le castrum Duacum) .

Les fouilles menées place Saint-Amé ont effectivement permis de confirmer les occupations successives de ce lieu voué au culte dès 950 avec la construction de la première église sur décision d'Arnoul Ier. C'est d'ailleurs ce comte de Flandres qui y ramena, de Soissons, les reliques de Saint-Amé d'où le nom donné à l'édifice. Deux autres églises seront construites sur le site aux siècles suivants et il faudra l'aveuglement révolutionnaire pour jeter à terre cette collégiale qui dominait le quartier depuis huit siècles.

C'est cette histoire tourmentée mais aussi fondatrice que nous retrace l'exposition intitulée Vie et mort à la collégiale Saint-Amé. Proposée au musée de la Chartreuse par le service archéologique de la CAD, cette rétrospective d'un millénaire d'histoire douaisienne nous permet de découvrir une sélection des pièces exhumées replacées dans leur contexte historique ; une leçon d'histoire locale qui ne fait que confirmer le riche passé de Douai et la qualité du travail des archéologues communautaires.



Vie et mort à la collégiale Saint-Amé à voir dans la salle capitulaire du musée de la Chartreuse de Douai jusqu'au 30 avril, tous les jours de 10 à 12h et de 14 à 18h (fermé le mardi).



**GAYANT-EXPO :
DEMANDEZ
LE PROGRAMME !**

Voici le calendrier des manifestations prévues à Gayant-Expo pour les prochains mois. D'autres dates de spectacles peuvent encore s'y ajouter.

Concerts



Frédéric François
Dimanche 9 avril 2006 à 18h
Tarifs : Carré d'Or (parterre) : 50.00€ - 1^{re} Catégorie (gradin) : 44.00€ - 2^e Catégorie : 38.50€ - 3^e catégorie : 33.00€

Johnny Hallyday "Flashback"

Vendredi 22 septembre 2006 à 20h
Tarifs : 1^{re} Catégorie (gradin, assis numéroté) : 89.00€
2^e Catégorie (mezzanine, assis numéroté) : 65.00€
3^e Catégorie (debout au parterre) : 39.00€

Billets : Temple du Disque (Douai), réseaux Billetel et Ticketnet, FNAC, Carrefour et Auchan.
Pour le spectacle Broadway Music Hall, billetterie pour les groupes :
Carlos Dubois au 06.07.13.98.83

Salons

Salon Maison Passion

Du vendredi 21 au lundi 24 avril de 10h à 19h



Salon du 4 x 4
Du samedi 6 au lundi 8 mai
Tarifs : 5 € pour les adultes, 3 € pour les plus de 12 ans, gratuit pour les moins de 12 ans

Informations :

Par téléphone : 03.27.931.931
Par Internet : www.gayant-expo.com
Par e-mail : contact@gayantexpo.com

Idées de sorties

Voici une sélection de manifestations organisées par les communes de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Cuincy

• Chasse à l'œuf
Samedi 22 avril

Courchelettes

• Marché de Printemps
Dimanche 30 avril

Estrées

• Biennale des Arts
Du samedi 13 au dimanche 14 mai

Flines-Les-Râches

• Carnaval Saint-Michel
Samedi 25 mars

Fressain

• Marché aux fleurs
Lundi 1^{er} mai de 8h à 15h sur la place de la Mairie

Guesnain

• Fête du Nain Gaillou
Du vendredi 19 au dimanche 21 mai à l'espace fêtes culture

Hamel

• 18^e Trans-Val de Sensée.
Fête de la Randonnée
Du dimanche 14 mai au mardi 16 mai

Lambres-Lez-Douai

• Tremplin Hip Hop, rencontre amateurs et professionnels
Samedi 8 avril à 20h à la MJC
• Exposition de la Palette lambresienne
Du vendredi 12 au dimanche 21 mai au centre social

Lauwin-Planque

• Exposition de peintures
Du samedi 13 au dimanche 14 mai

Raimbeaucourt

• Foire aux asperges / Dimanche 14 mai

Roost-Warendin

• Fête des Poureux
Samedi 6 mai au quartier du Marais
• Expo Art Local
Du vendredi 26 au dimanche 28 Mai

Sin-Le-Noble

• II^e rassemblement de la 2 CV
Dimanche 21 mai

5 000 M² SUPPLÉMENTAIRES À GAYANT-EXPO Et un, et deux, et trois halls !

Ce n'est pas à proprement parler une nouveauté puisque le projet initial de Gayant-expo prévoyait déjà une troisième salle mais aujourd'hui l'esquisse est devenue réalité. Et si tout se passe bien, pour la foire-expo de septembre 2007, les exposants disposeront de 5 000 m² supplémentaires en dur. De quoi augmenter encore la force d'attraction de Gayant Expo, la régie de la CAD.



Jusqu'ici prudents, les élus de la CAD en charge du dossier, à commencer par ses présidents successifs Jean-Jacques Delle et Lionel Courdavault, avaient préféré se limiter à deux grands halls d'une surface respective de 7 000 et 5 000 m². Quatre saisons plus tard, la survie de Gayant-expo est acquise et du carton à dessins a pu être ressorti le chaînon manquant : une troisième salle de 5 000 m² supplémentaires qui portera la surface totale d'exposition à 17 000 m². Ce hall sera construit dans le prolongement des structures actuelles. La halle polyvalente du rivage Gayant deviendra alors, au nord de Paris, l'un des plus vastes ensembles d'un seul tenant dédié aux foires, salons et spectacles. Pour mémoire Gayant-expo détenait déjà un autre titre : celui de la plus grande salle de spectacle puisque son hall 7 000 est capable de recevoir jusqu'à 13 000 spectateurs ! Un atout décisif dans le choix des points de chute des très grandes tournées. Hallyday, Sardou,

Cabrel, Bruel et autres Dépêche Mode ont bien compris tout l'intérêt de faire escale à Gayant-expo.

7,5 millions d'euros investis

La volonté d'augmenter les surfaces d'accueil était donc totale mais la volonté sans les fonds nécessaires... ce n'est pas grand chose et là, l'horizon s'est bien dégagé grâce notamment aux engagements financiers de l'Etat et de l'Europe (0,6 million d'euros), de la Région (2 millions d'euros) et évidemment de la CAD (4,2 millions d'euros), la maison-mère en quelque sorte. Au total les 7,5 millions d'euros nécessaires sont réunis depuis la confirmation de la participation du conseil général. Mais au fait, un troisième hall pour quoi faire ? "On pourra y faire de tout ! Du spectacle, du salon, des séminaires et lors de la foire nous disposerons alors d'un carré-brasserie en dur explique Lionel Courdavault qui ajoute nous avons voulu que ce troisième hall offre la plus grande souplesse d'utilisation. Avec ce nouvel outil, nous pourrions simultanément organiser à Gayant-expo, trois

manifestations et d'importance variable puisque nous serons alors capables de proposer trois jauges différentes".

Cette capacité à répondre à toutes les demandes devrait permettre à Gayant-expo d'accroître encore son audience et de jouer à plein la complémentarité avec les équipements voisins : à Lille, les spectacles et les congrès, à Liévin, le sport et à Gayant-expo, les grands spectacles et les salons grand public. Si le calendrier prévisionnel est respecté, l'obtention de permis de construire devrait intervenir dans les prochaines semaines. Une première tranche de travaux (la réalisation de fondations très sophistiquées) sera menée entre avril et juillet 2006. Pendant tout le chantier, une voie d'accès sera réservée aux engins de travaux ce qui évitera toute circulation commune avec les véhicules particuliers. Pour la foire de septembre, un chapiteau sera dressé sur un plancher provisoire pour abriter le carré-brasserie. Et en octobre, le chantier reprendra pour se terminer à l'été 2007 juste avant la 63^{ème} édition de la Foire-expo. Alors, Gayant-expo, ça sera vraiment géant !

> en travaux

A LA BASE DE LOISIRS D'AUBIGNY Du passé, on fait table rase

Le compte à rebours est largement entamé sur le site de l'ancienne base de loisirs d'Aubigny qui s'apprête à bénéficier d'un spectaculaire lifting puisqu'il s'agit ni plus ni moins d'y construire un nouveau parc de loisirs.

Pour l'instant, les lieux sont livrés aux engins de terrassement chargés de faire du passé, table rase. Des centaines de tonnes de terres ont déjà été déplacées, le nouveau réseau d'assainissement est en cours de pose, le terrain du futur parking de 400 places a été dégagé et aplani, les voiries nouvelles sont tracées et l'espace boisé où sera aménagé le parcours d'aventure a été nettoyé et éclairci. Bref, la cure de jouvence



annoncée est en cours et d'ici l'été quelque 4 millions d'euros auront été investis sur le site. Cet important programme de travaux se traduira par une réorganisation totale de l'accueil des visiteurs avec notamment la création d'un vaste parking de proximité,

une nouvelle voie d'accès et de desserte du camping mais le changement le plus visible s'appréciera une fois passé le portail d'entrée. La totalité des équipements de jeux a en effet été repensée, des animations nouvelles et souvent uniques dans la région seront

proposées. Cette large gamme d'activités de plein air devrait plaire au plus grand nombre toutes générations confondues depuis le parcours d'aventure en passant par le parc d'eau (17 jeux), le jeu de golf (3 150 m²), les pédalos ou les sentiers de promenade.